

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



**ARMP**  
AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 203/2025

A LA SOCIETE BUILD SOLUTION CORPORATION (BSC) SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002/CAB/PROGOUV/H-L/BMM/2024, conclu avec la Province du Haut-Lomami, pour un montant total hors taxe de dollars américains trois cent soixante-huit mille neuf cent soixante-cinq, cinquante-un centimes (USD 368 965,51) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux mille cinq cent quatre-vingt-deux, septante-six centimes (USD 2 582,76), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 30/09/2025

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MUYI

Directeur Général